

JANVIER 2021

ANGLÈS
BARRE
BERLATS
CAMBON-ET-SALVERGUES
CASTANET-LE-HAUT
ESCROUX
ESPÉRAUSSES
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT
GIJOUNET
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT
LACAUNE-LES-BAINS
LAMONTÉLARIÉ
LE SOULIÉ
MOULIN-MAGE
MURAT-SUR-VÈBRE
NAGES
ROSI
SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS
SENAUX
VIANE

contact@ccmlhl.fr

www.ccmlhl.fr

05 32 11 09 25



EDITO

SOMMAIRE

- p3 **Actualités**
- p4 **A la rencontre des acteurs du territoire**
- p5 à 8 **Tourisme - Loisirs**
- p9 **Maison de retraite et résidence spécialisée**
- p10 **Culture - Patrimoine**
- p11 **Finances**
- p12 **Environnement - Le SPANC**
- p13 à 16 **Environnement - Les déchets**
- p17 **Services au Public**
- p18/19 **Travaux - Chantiers**
- p20 **Urbanisme**
- p21/22 **Soutien aux investissements des communes**
- p23 **Retour sur...**
- p24/25 **A la découverte du territoire**
Castanet-le-Haut
La Salvetat-sur-Agoût
Moulin-Mage
Senaux

À l'heure où se conçoit ce nouveau bulletin, le pays sort prudemment de son confinement. À la stupéfaction du premier, a succédé la résignation du second.

À l'aune des personnes cruellement touchées dans leurs familles, dans leurs emplois, dans leurs affaires, ce sentiment de résignation n'est pas inutile : il prépare la résilience, cette capacité que nous avons à nous adapter à une situation exceptionnelle.

Les femmes et les hommes ont su s'adapter, en fonction des contraintes imposées par la crise du Covid. Mes remerciements vont particulièrement aux professionnels de la santé, médecins, infirmiers et aides-soignants.

La plupart des services de la Communauté de Communes ont été maintenus : le ramassage des ordures ménagères, les services de voiries et d'éclairage public, le service de transports à la demande, la Maison des Services Aux Publics (MSAP), rebaptisée Espace France Service (EFS) et nos trois agences postales intercommunales.

Une mention spéciale pour la maison de retraite Saint Vincent de Paul et la Résidence Spécialisée qui ont su affronter avec professionnalisme et opiniâtreté une situation inédite, parfois périlleuse, souvent anxiogène.

Le Centre de bien-être et la piscine ont ouvert, puis fermé, puis réouvert en partie, puis...

Lors du déconfinement de l'été, la saison touristique dans les bases de loisirs de La Salvetat et du Laouzas s'est révélée exceptionnelle ! Les équipes ont su s'ajuster aux contraintes sanitaires et accueillir ainsi de nombreux touristes assoiffés d'espace et de grand air.

Ce qui me conduit à faire l'éloge de notre territoire et de ses atouts, s'il en était encore besoin. Ce territoire qui compte 20 communes est un territoire exceptionnel.

Quatre éléments vitaux y sont réunis et de belle qualité : l'air, l'eau, la terre, le feu. J'y rajouterai les femmes et les hommes qui vivent ici.

L'air y est bon, plébiscité depuis plusieurs décennies par les charcutiers et par les touristes. Un parc éolien important, source de revenus pour la Communauté, s'y est implanté.

L'eau, précieuse parce que rare de nos jours est aussi une source...de revenus s'entend - mais pas que - puisque deux entreprises renommées sont implantées ici, contribuant ainsi à la richesse de la Communauté.

Le feu et sa chaleur alimentée par le bois et son exploitation.

La terre, qui m'est chère, celle qu'on travaille et celle où paissent les troupeaux : le monde des éleveuses et des éleveurs, des agricultrices et des agriculteurs, des apicultrices et des apiculteurs.

Enfin, les personnes qui dans les entreprises, dans les services, dans les associations, dans l'artisanat et le commerce, ou au travers d'un engagement ont œuvré dans le passé, travaillent aujourd'hui ou préparent un futur pour demain.

Ce bulletin d'information revient sur les travaux effectués et les actions réalisées ; il présente les projets de la Communauté de Communes, au service du territoire et de tous ses habitants : projets de services à la population, de valorisation du patrimoine, d'accès à la culture.

Le territoire des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc est riche de mille richesses à partager. A vous, à nous de les révéler.

Les élus de la Communauté de Communes m'ont désigné président. Je succède avec honneur à Robert Bousquet. J'aimerais que, passé le temps de la fusion et son cortège de tracasseries administratives, ensemble nous avançons sur le chemin d'une intercommunalité solidaire. Qu'ensemble nous soyons en capacité de mener à bien tous nos projets. Qu'ensemble nous puissions trouver un équilibre entre la communauté de communes et les 20 communes qui la composent. Car c'est ensemble que nous pourrons continuer à « vivre au pays ».

Sur cet adage empreint de « biaïs », je vous présente au nom de l'ensemble des élus et du personnel de la Communauté de Communes tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Daniel VIDAL

Président de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc



ACTUALITÉS

► Pôle Culturel



Simulation implantation du Pôle Culturel

Les travaux du pôle culturel ont démarré cet automne. Ce bâtiment regroupera la salle de spectacle/conférence de 150 places à cheval sur le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage, le bureau d'information touristique de Lacaune de l'office de tourisme Monts et Lacs en Haut Languedoc en rez-de-chaussée et la médiathèque au 1^{er} étage.

Ce bâtiment, en cours de construction sur le site de l'ancienne salle de sports de La Balme, est de forme circulaire pour rappeler la tour de Calmels.

Le traitement acoustique a été privilégié afin de fournir une excellente sonorisation pour les spectacles.

Afin de bénéficier des infrastructures déjà en place et de favoriser les énergies renouvelables, le bâtiment est relié au réseau de chaleur géré par Trifyl.

► La Communauté de Communes innove !

La Communauté de Communes s'équipe pour 2021 de deux nouveaux outils innovants.

Application IntraMuros

La Communauté de Communes s'est dotée d'une plateforme mutualisée qui permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie. Elle se nomme INTRAMUROS.

Événements, actualités et points d'intérêt de chaque commune et de la Communauté de Communes, associations, tous services, annuaires, commerces, restaurations, hébergements, agendas des animations, service d'alerte... sont désormais à portée de tous via l'application INTRAMUROS à télécharger gratuitement ou via le site internet <https://www.intramuros.org/>

IntraMuros est une application mobile simple d'utilisation disponible sur smartphone et tablette.



Drone : on prend de la hauteur

La Communauté de Communes compte parmi ses agents Anna Fontrouge, principalement chargée de la communication. Celle-ci a proposé à Marie Casares, vice-présidente en charge de la communication, que la Communauté de Communes se dote d'un drone. Mais pour faire « marcher » un drone il faut un télépilote. Et on ne s'improvise pas télépilote. Anna Fontrouge a donc passé et réussi son examen de télépilote.

Les possibilités d'utilisation du drone en collectivité sont multiples.

Les prises de vues aériennes sont exceptionnelles, il permet de diffuser une vision plus large des territoires, des espaces et de nos paysages pour en faire la promotion.

Le drone va pouvoir intervenir pour suivre les chantiers, contrôler des bâtiments, photographier les clochers et hameaux de nos 20 communes.

Les usages sont presque infinis...



Suivez-nous également sur notre page Facebook : **Communauté de Communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc**





A la rencontre des acteurs du territoire



Berlats Accueil Découverte



L'association Berlats Accueil Découverte, qui se veut pluraliste, a pour but la gestion du centre de vacances et d'accueil de Berlats et l'organisation d'animations socio-éducatives, culturelles et de loisirs en direction des enfants, des adolescents ou des adultes.

Situé dans le hameau de la Vitarelle depuis 60 ans, le centre a accueilli plus de 15 000 enfants en centre de vacances et plus de 150 classes de découvertes avec des intervenants culturels ou sportifs diplômés, issus d'organismes et d'associations reconnus pour leurs méthodes pédagogiques et leur professionnalisme.

Durant les vacances d'été, Berlats Accueil Découverte propose des séjours colo pour les enfants de 4 à 11 ans et des camps cyclo-itinérants pour les jeunes de 12 à 14 ans. Il reçoit également, tout au long de l'année, des événements familiaux, des groupes, des séminaires...

Le centre, pouvant accueillir jusqu'à 110 personnes, se compose de cinq bâtiments dotés de 25 chambres de 2 à 8 lits superposés, trois salles de réunion/activités (30, 80 et 88 m²), une salle à manger (120 m²), une cuisine de collectivité ultra-moderne mais aussi d'une piscine et d'une mare pédagogique.

De nouveaux aménagements ont été réalisés en 2019 et 2020 afin de proposer une nouvelle offre et d'améliorer l'accessibilité : une nouvelle salle d'activités (90 m²) attenante au terrain multisports, l'aménagement d'un gîte avec une cuisine professionnelle pour des groupes de 12 à 30 personnes, la rénovation complète du bâtiment Montgrand.

Contact : Association Berlats Accueil Découverte - La Vitarelle - 81260 BERLATS
Tél : 05 63 74 02 90 - Email : contact@berlats.com - Site : www.berlats.com



Ferme hélicicole* de Barre

Comment avez-vous décidé de devenir héliculteur ?

Un changement professionnel en 2008 ! J'ai actuellement 200 000 escargots gros gris et 200 000 petits gris

Quel est le procédé ?

Commandés début décembre, les naissains arrivent en mai, puis élevés pendant 5 mois sur un couvert végétal. On dispose 300 escargots par mètre carré pour qu'ils s'épanouissent correctement dans un jardin clôturé pour les protéger des prédateurs. Ils sont couverts d'un filet d'ombrage (contre soleil et pour arrosage). En octobre, l'on récolte et l'on confectionne les recettes.

Gros gris, petits gris, quelle est la différence ?

Le gros gris est une race créée par l'homme pour l'élevage tandis que le petit gris se ramasse à l'état sauvage. Le petit gris se mange en coquille alors que le gros gris, plus charnu, est vendu décoquillé pour des courts bouillons ou une tapenade - « l'escargotine » - que nous proposons (ail et persil, beurre cèpes (pour la touche locale !), piment d'Espelette).

On vous trouve où ?

Ici (j'aimerais créer une salle de dégustation sur place) et sur les marchés, je propose aussi des expéditions. Egalement : « Le Terroir » à Lacaune, « Lo mercat », commerce ambulante (Martial Nique) et chez quatre restaurateurs : Le Cantomerle (Moulin-Mage), l'Hôtel de la plage (La Salvetat/Agoût), La Clairière (Cambon et Salvergues) et le Café de Paris (Brassac)



* **Hélicicole** : Le terme dérive de **Hélix** nom scientifique d'un genre de gastéropodes

Contact : Interview réalisée auprès de Jérôme Salvignol - Rue de l'église - 81320 BARRE
Tél : 06 08 16 54 13 - Site : www.lesescargotsbarre.com ou sur son Facebook/[jerome.salvignol](https://www.facebook.com/jerome.salvignol)

A photograph of two children, a girl and a boy, looking at something in the forest. The girl is on the left, wearing a dark blue patterned shirt, and the boy is on the right, wearing a purple shirt and a straw hat. They are standing in front of a large tree trunk.

TOURISME - LOISIRS

► Un bel été en Monts & Lacs en Haut-Languedoc !

La crise sanitaire a conduit à des changements de comportement, tout particulièrement en matière de consommation touristique. Notre territoire, avec ses grands espaces et son tourisme de nature, s'est révélé comme une destination très prisée par la clientèle de proximité, voire d'ultra proximité, et ce dès le déconfinement. La saison touristique 2020 s'avère ainsi comme l'une des meilleures de ces dernières années.

En avant saison, la Communauté de Communes a engagé une réflexion afin d'adapter les conditions d'accueil des divers équipements communautaires, de garantir le maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrières, le nettoyage et la désinfection des locaux et équipements sanitaires, la formation, l'information et la communication auprès du personnel et des usagers. Les visiteurs, nombreux à découvrir pour la première fois notre territoire, ont été ravis de ces conditions d'accueil et de la large palette d'activités offerte.



► Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut-Languedoc



Face au contexte sanitaire, l'accueil touristique se réinvente !

Au cours de cette saison particulière, l'équipe de l'Office de Tourisme a déployé de nouveaux outils afin d'informer les visiteurs :

- o Mise en place d'affiches thématiques dans les Bureaux d'Information Touristique avec des QR codes permettant de télécharger des brochures.

- o Développement de l'accueil à distance : progression de 45% des courriels traités et de 117% des contacts téléphoniques concernant des demandes touristiques.

- o Renforcement des accueils hors-les-murs afin d'aller à la rencontre des visiteurs chez les gros hébergeurs ou, nouveauté 2020, sur le marché de la Salvetat-sur-Agoût.



Nouveauté 2020 : des balades ludiques pour petits et grands à Castanet-le-Haut et à Espérausses

Visiter, se balader, s'amuser ! C'est ce que Randoland propose aux enfants de 4 à 12 ans. Après La Salvetat-sur-Agoût et Fraïsse-sur-Agoût, ce sont les villages de Castanet-le-Haut et Espérausses qui peuvent à présent être découverts au travers d'enquêtes et de jeux de pistes. Les fiches pour les enfants de 4 à 6 ans, de 7 à 9 ans, de plus de 10 ans sont en vente dans les Bureaux d'Information Touristique de la destination.

L'image au service de la promotion des Monts & Lacs en Haut-Languedoc !

L'Office de Tourisme vient de réaliser deux nouvelles vidéos qui seront largement diffusées sur les différents supports numériques notamment les réseaux sociaux.

o La première, en partenariat avec Hérault Tourisme, met en scène un groupe de copains « gourmands » lors d'une balade VTT dans le Caroux, en passant par le massif de l'Espinouse, le Montalet ou encore les lacs.

o La seconde propose de suivre les aventures de Samuel et Eliot : jouer avec les brebis, se balader à dos d'âne, pêcher à Fraïsse-sur-Agoût ou encore profiter des nombreuses activités que propose la Maison de Payrac. Découvrez et partagez ces instants choisis sur la chaîne YouTube de l'Office de Tourisme.



Des nouveautés en matière de taxe de séjour

Les hébergeurs peuvent désormais reverser le montant de la taxe de séjour collecté directement en ligne en se connectant à la plateforme : <https://ccmlhl.taxesejour.fr/>.

Les règlements par chèques (établis à l'ordre OT TAXE DE SEJOUR), accompagnés de l'état récapitulatif signé, doivent être adressés au Bureau d'Information Touristique – Place des Archers 34330 La Salvetat-sur-Agoût.

Une nouvelle catégorie d'hébergement est créée : l'auberge collective. Elle est définie comme un établissement commercial d'hébergement qui offre des lits à la journée dans des chambres partagées ainsi que dans des chambres individuelles à des personnes qui n'y élisent pas domicile. Elle poursuit une activité lucrative ou non. Elle est exploitée, par une personne physique ou morale, de manière permanente ou saisonnière. Elle est dotée d'espaces collectifs dont au moins un espace de restauration. Elle peut comprendre un ou plusieurs bâtiments collectifs. Le tarif applicable aux auberges collectives est celui adopté pour la catégorie des hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles et chambres d'hôtes.

Une question ? Besoin d'aide concernant la taxe de séjour ? L'Office de Tourisme propose des rendez-vous d'accompagnement personnalisés sur simple demande, profitez-en !



Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut Languedoc
Tél. : 05 32 11 09 45 (Avec ce numéro, vous pouvez joindre les 7 bureaux)
Mail : contact@tourismemlhl.fr

► Bases de loisirs communautaires du Laouzas et des Bouldouïres

Les nouveautés de la saison 2020

o Des balades à cheval et des promenades à poney les lundis et mercredis au Lac du Laouzas.

o La location de vélos aquatiques et de vélos électriques ainsi que des cours d'aquagym à la piscine des Bouldouïres (Lac de la Raviège).



Les prestataires des bases de loisirs communautaires dressent leur bilan de saison

Réunis le 2 septembre, les prestataires d'activités, les hébergeurs, les restaurateurs présents sur les bases des Bouldouïres et du Laouzas ont échangé sur cette saison mais aussi sur les perspectives et projets à venir. La météo exceptionnelle et le contexte sanitaire, favorisant le tourisme de proximité, font de cet été « une saison exceptionnelle, du jamais vu ». Chacun a pu témoigner de la satisfaction des visiteurs, heureux de leur séjour en Monts & Lacs en Haut-Languedoc.

À noter dans votre agenda :

Du 10 au 14 juillet 2021, participez dans le cadre des FITDAYS Mgen aux épreuves du triathlon du Haut-Languedoc : triathlons enfants, XS, S, M, L et Bike & Run.

Reconnaissance officielle pour l'édition 2021 : Championnat d'Occitanie 2021 en triathlon M pour l'étape du 14 juillet (l'épreuve a été choisie par la commission technique de la ligue).

Plus d'informations sur www.fitdays.fr



À la rencontre des élus régionaux et départementaux

A l'occasion de la signature du contrat « bourg centre » de la Commune de Murat-sur-Vèbre, Vincent GAREL - Conseiller Régional et Président du Comité Régional du Tourisme, Christophe RAMOND - Président du Conseil Départemental du Tarn, Daniel VIALELLE - Président du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, Jean-Marie FABRE - Président du PETR des Hautes Terres d'Oc étaient conviés par nos élus à découvrir la base de loisirs communautaire du Lac du Laouzas : l'occasion de dresser un premier bilan de la saison touristique 2020 !



► Espace des Sources Chaudes

Une nécessaire adaptation des conditions d'accueil : la qualité avant la quantité

Face au contexte sanitaire, un Protocole d'Organisation Spécial Covid a été élaboré par l'équipe, le nombre de personnes pouvant être accueillies simultanément a dû être revu à la baisse, des créneaux d'ouverture ont été mis en place afin de répondre aux exigences de nettoyage et de désinfection...

L'établissement, qui a rouvert ses portes le 29 juin, a accueilli 12 487 personnes durant l'été 2020.

« Les mesures mises en place, la désinfection rigoureuse de toutes les zones et équipements ont permis d'atteindre notre objectif : celui de RASSURER. A retenir de cette saison : le plaisir de nos abonnés, la joie des familles, des enfants, des nageurs, des touristes nombreux à découvrir le territoire et, qui plus est, dans le respect des contraintes de la situation sanitaire ».

Brèves

Tout au long de l'année scolaire, l'Espace des Sources Chaudes accueille les écoliers et les collégiens de la Communauté de Communes afin d'enseigner à chacun la natation et de progresser dans ses apprentissages au fil des années.

Les activités de l'antenne « Montagne » du Castres Sports Nautiques ont repris. Retrouvez la programmation d'activités sur <https://www.espacedessourceschaudes-lacaune.com/>

► Centre de bien-être des Sources Chaudes

• Avec une fréquentation toujours en hausse, votre Centre de bien-être des Sources Chaudes vous accueille désormais tous les jours (sauf le mardi) de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Nous vous rappelons que le Centre de bien-être est ouvert tous les jours durant les vacances scolaires.

• Le Centre de bien-être a connu une très bonne fréquentation estivale avec plus de 1 600 entrées.

• A compter de cet automne, le Centre de bien-être propose une nocturne (ouverture jusqu'à 21h) le 1^{er} vendredi de chaque mois.

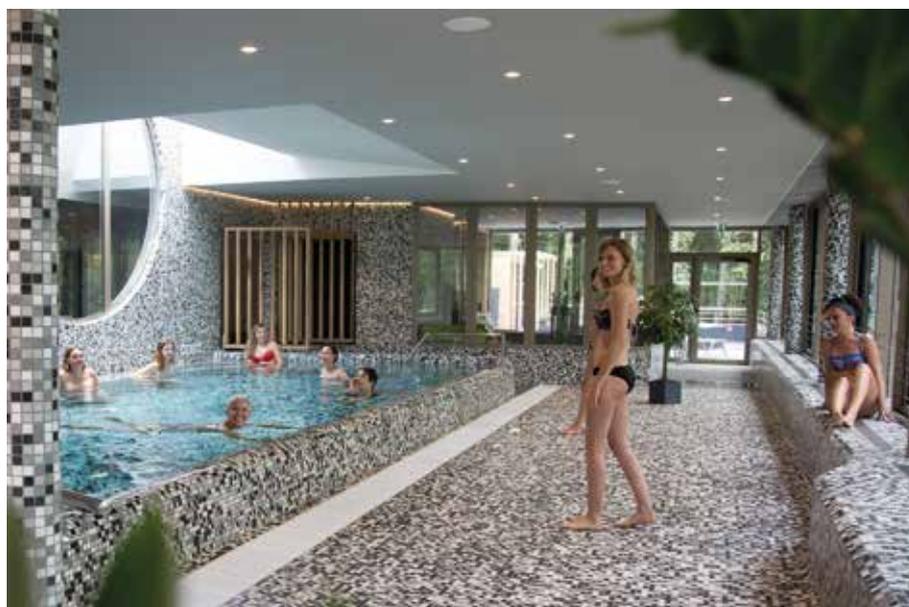
Un nouveau soin à découvrir : le reiki

Le reiki est une approche holistique d'origine japonaise appartenant aux approches dites « énergétiques ». Le praticien appose ses mains sur différentes parties du corps et laisse la transmission d'énergie se faire.

Comme toute pratique holistique, le Reiki permettrait :

- o d'apaiser le corps et l'esprit
- o de procurer un sentiment de bien-être
- o d'harmoniser la circulation de l'énergie
- o de favoriser un état de relaxation
- o de soutenir le potentiel de guérison

Ces nouvelles prestations viennent compléter la large gamme de soins proposées par nos esthéticiennes, notre praticienne shiatsu / watsu, notre réflexologue plantaire.





Maison de retraite et résidence spécialisée

Cette année difficile pour tout le monde a chamboulé l'accompagnement des résidents au gré des recommandations sanitaires.



Cet été les animations ont repris timidement, mais ont permis d'apporter un peu de convivialité au sein des deux établissements. Les résidents ont été heureux de recevoir leurs familles et de pouvoir à nouveau profiter des sorties. Tout ceci a été possible grâce aux efforts conjugués des résidents, des accompagnants, des familles et de l'ensemble du personnel qui ont bien respecté toutes les mesures barrières. La belle saison a été propice aux animations en terrasse sous les tilleuls : jeux de société, jeux de mémoire, activités sur tablettes, gym douce, parcours de santé, médiation animale... Les sorties à l'extérieur ont eu un beau succès : le traditionnel pèlerinage à Saint Méen, la pêche à Jaladieu, les pique-nique à Payrac et sur la route du tour de France.

La fête de Saint Vincent de Paul a bien eu lieu, mais cette année, juste pour les résidents. Le contexte sanitaire n'a

pas permis de faire la grande fête habituelle, mais les cuisiniers avaient concocté un bon repas maison, avec du bon vin ! Un grand merci à l'amicale des résidents pour tout cela.

Pendant le deuxième confinement, les animations qui ne pouvaient plus se faire en groupes étaient individuelles, ainsi les résidents ont pu préparer la décoration de Noël. Le personnel ne manque pas d'imagination pour améliorer le quotidien des résidents.

Une belle fête était réservée au centième anniversaire de Simone SALLES le 2 décembre dernier, gâteau, fleurs et cadeaux étaient au rendez-vous pour ce grand événement ! ... et en tout début d'année nous nous préparons à fêter l'anniversaire de Lucette SABATIER pour son centenaire.

Les équipes continuent de suivre de près l'évolution de l'épidémie sur notre territoire afin d'être les plus réactives possible pour assurer la sécurité tout en maintenant la convivialité et les liens familiaux du mieux possible.



La directrice, Chantal de Rus, remercie vivement l'ensemble des agents de la Maison de retraite et de la Résidence spécialisée pour leur forte implication dans leur mission, leur professionnalisme et leur bienveillance auprès des résidents en étant très attentifs à leur moral. Elle salue aussi la solidarité des familles, de la population et le renfort apporté par le personnel de la mairie de Lacaune et de la Communauté de Communes.

Un grand merci également à toutes les personnes et acteurs locaux qui se sont mobilisés, commerçants, restaurateurs, personnels médicaux et paramédicaux qui ont beaucoup aidé dans cette crise.



CULTURE - PATRIMOINE

Bilan programme culturel 2020

Malgré le contexte, la Communauté de Communes a pu maintenir certaines animations, pour le plus grand bonheur des participants !

Festival Contes en balade

Gratuit et itinérant proposé par le Conseil départemental du Tarn et organisé par la Médiathèque départementale. Le festival était de passage à Lacaune.

Magguy FARRAUX a transporté les spectateurs au cœur des Contes et Légendes des Antilles, avec un spectacle riche en couleur et en bonne humeur. Une quarantaine de personnes, dont trente enfants ont profité du spectacle.

Festival de la BD

Lionel Gonzalez, dessinateur professionnel, a animé différents ateliers :

- en intersaison dans les structures médico-sociales du territoire : EHPAD à Anglès et à Lacaune, APAJH à Lacaune, ASEI à La Salvetat. (Restent quelques séances reportées en raison du COVID à l'EHPAD de La Salvetat et de Lacaune). Bonne interaction avec le public concerné dans les différentes structures.

- en été à l'attention des touristes et des habitants à Prat d'Alaric à Fraïsse-sur-Agoût, à la Maison de Payrac à Nages et à la galerie d'art Frézouls à Lacaune-les-Bains. Malgré une jauge réduite, plus de 200 passionnés sont venus apprendre à créer entre autres un personnage et une planche de BD/Manga.

Patrimoine et Gourmandise

Opération menée sur 7 sites du patrimoine à visiter : plus de 500 personnes ont apprécié l'idée de déguster des produits du terroir à la sortie d'un musée ou à l'issue d'une visite commentée.

Animations Nature

Affût mouflons dans le Caroux, la nature la nuit à Prat d'Alaric, balade crépusculaire en canoë sur les contours du lac de La Raviège : ces 16 sorties, animées par le CPIE du Haut Languedoc, ont ravi près de 130 personnes qui ont été ainsi initiées et sensibilisées à l'environnement et à sa protection.

Exposition « Tête à Tête » du 24 juillet au 24 octobre

C'est un réel face à face proposé par cette nouvelle exposition intitulée « Tête à Tête » au travers d'une sélection d'œuvres (Axel Cassel, Philippe Cognée, Daniel Coulet, Michel Haas, Ben Hansen... œuvres de la donation de M. Daniel Cordier) de la collection du Musée des Abattoirs (Frac Occitanie Toulouse) mise en regard des statues-menhirs conservées dans le Centre d'interprétation des Mégalithes de Murat. Ces exemplaires de statues-menhirs ont cohabité dans un regard croisé avec les œuvres contemporaines exposées. Au total 295 personnes (261 adultes et 34 enfants) ont visité l'exposition.

Les statues-menhirs, de nombreux trésors de notre patrimoine

Ce sont de vieilles dames, plusieurs fois millénaires, qui méritent notre attention !

Depuis leur récente découverte, certaines sont exposées aux intempéries ou à d'autres sévices. D'autres ont été exilées hors de notre territoire, au mieux dans des musées, au pire on ne sait où...

La Communauté de Communes, soucieuse de notre patrimoine et de son legs aux générations futures propose un hébergement pour ces statues-menhirs : le Centre d'Interprétation des Mégalithes de Murat-sur-Vèbre ou un autre bâtiment adapté.

La Communauté de Communes fait appel à votre sens civique et vous invite à vous faire connaître si vous désirez les rapatrier, ou si vous préférez les conserver chez vous sous abri, mais toujours visibles des promeneurs.

Statue-menhir de Paillemalbiau (Murat)



Arrivée d'un nouvel agent



Un nouvel agent vient d'arriver en renfort, au service du SPANC, pour une période de 1 an en la personne de Jean-Paul DIAZ. Sa mission principale sera la réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations d'assainissement non collectif de notre territoire.

Pour rappel, notre service intervient sur deux périodicités de contrôle :

- Tous les 4 ans pour les installations non conformes engendrant un risque sanitaire
- Tous les 10 ans pour les installations conformes ou non conformes sans risque sanitaire identifié

A noter que les tarifs des redevances restent inchangés :

- Contrôle périodique de bon fonctionnement : 110 euros
- Contrôle de mutation lors des ventes immobilières : 110 euros
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux lors de réhabilitation : gratuit
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux lors de permis de construire : 220 euros
- Astreinte financière pour non-respect du délai réglementaire lors de travaux obligatoires suite à une vente immobilière : 220 euros/an
- Astreinte financière pour non-respect du délai réglementaire lors de travaux obligatoires suite à un contrôle périodique : 220 euros (périodicité 4 ans)

Acquisition d'une caméra d'inspection

Le service vient de faire l'acquisition d'une caméra d'inspection vidéo de canalisations d'assainissement permettant d'améliorer la précision et la fiabilité des expertises lors des différents contrôles réalisés. Cet outil permet notamment de localiser certains ouvrages anciens enterrés ou de vérifier par exemple le bon état des tuyaux d'épandage.

Pour plus de précisions vous pouvez contacter les techniciens du SPANC de la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25.



ENVIRONNEMENT - LES DÉCHETS

Calendrier de collecte des déchets 2021

Vous trouverez avec ce numéro le calendrier 2021 de collecte des déchets.

La collecte des encombrants en porte à porte **ne concerne que les objets lourds et volumineux** (gros appareils électroménagers, sommiers et matelas, meubles, portes, fenêtres sans vitrage, gros objets en métal ou en bois).

Pour bénéficier de ce service, vous devez remplir au préalable une fiche de demande (disponible en mairie ou à la Communauté de Communes), et la transmettre au plus tard le vendredi qui précède la semaine de collecte. Vos encombrants devront être déposés au plus tard le lundi, car la collecte est effectuée du mardi au vendredi. **Il n'y a pas de prise de rendez-vous.**



Ces déchets collectés par les agents de la Communauté de Communes sont ensuite apportés dans les déchèteries du territoire.

Vous pouvez également télécharger le calendrier, le règlement du service, et la fiche de demande sur le site de la Communauté de Communes : www.ccmhl.fr dans la rubrique Services – Gestion des déchets.

Chiffres clés 2019

Flux et tonnages 2019

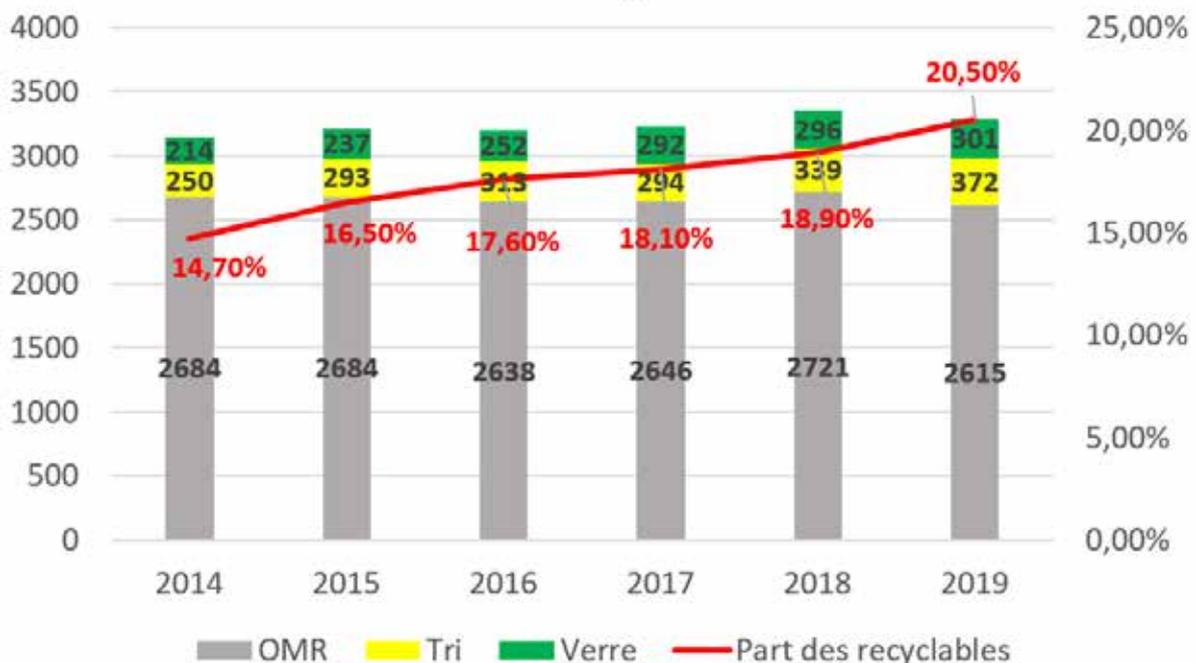
2 615 Tonnes d'Ordures Ménagères
318 Kg/hab INSEE

372 Tonnes de tri d'emballages et de papiers
45 Kg/hab INSEE

301 Tonnes de verre
37 Kg/hab INSEE



Evolution des tonnages collectés





La part des déchets recyclables est passée de 18,90% en 2018 à 20,50% en 2019.
L'augmentation de 1,60% démontre les résultats positifs sur le geste de tri.

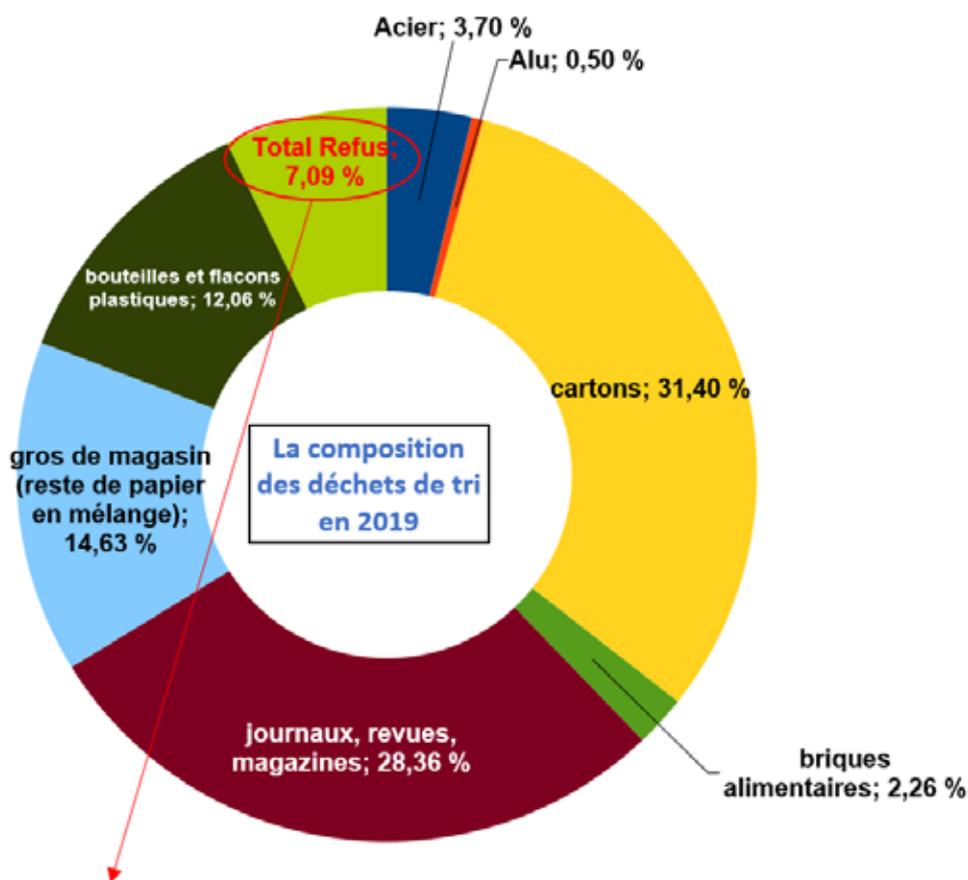


Mais sur le territoire de Trifyl, nous sommes la collectivité qui collectons le plus de Kg d'ordures ménagères par habitant et le moins de Kg de tri d'emballages et de papiers.

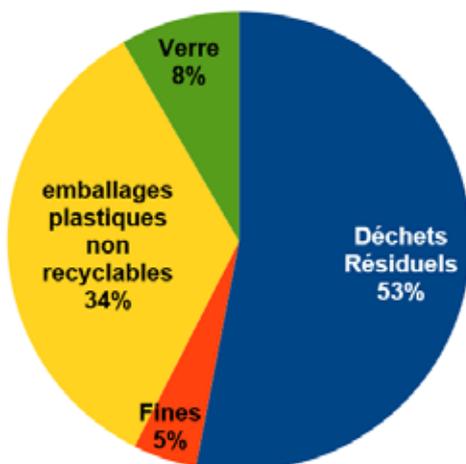


Nous sommes la troisième collectivité du territoire de Trifyl qui collecte le plus de verre en Kg/habitant.

Il y'a encore des erreurs de tri : 7,09% d'erreur



Composition des refus



Les fines sont des produits non recyclés, de diamètre généralement inférieur à 5 cm.



Sur l'ensemble du territoire TRIFYL, nous sommes toujours la collectivité où l'on trie le mieux !

BRAVO CONTINUONS !

Sur les 3 premiers trimestres 2020 par rapport à la même période :



- 3,5% de tonnes d'ordures ménagères



+ 19% de tonnes d'emballages recyclables
+ 8,5% de tonnes de verre

MEMO-TRI

Les emballages à recycler



Bouteilles, flacons et bidons en plastique



Tous les papiers



Emballages métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires

Déposez vos papiers et emballages **en vrac** dans les colonnes « Papiers & Emballages »



Les emballages en verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux

Déposez vos emballages en verre **en vrac** dans les colonnes à verre



Opération de collecte des pneus agricoles



Pendant plus de 40 ans, l'agriculture a servi d'exutoire pour les pneus en les utilisant comme poids sur les bâches d'ensilage. La Communauté de Communes a décidé d'accompagner logistiquement et financièrement le secteur agricole pour éliminer ses stocks de pneus, et ainsi encourager les agriculteurs à adopter des techniques alternatives de couverture des silos. Cette opération est menée conjointement avec deux Communautés de Communes voisines, Sidobre Vals et Plateaux et Thoré Montagne Noire. Les collectes se dérouleront dans l'année 2021 auprès de tous les agriculteurs du territoire ayant répondu au projet.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

Les animations prévues n'ayant pas pu être réalisées, la Communauté de Communes a participé à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets dématérialisée en collaboration avec Trifyl. Du 21 au 29 novembre, l'évènement intitulé « 9 jours pour réduire mes déchets » s'est déroulé sur les réseaux sociaux. Chaque jour était partagé une initiative/action locale ou une astuce sur les thèmes du compostage, broyage, recyclerie, réparation.

L'évènement a été une réussite, l'impact de la manifestation a été conséquent, sur 9 jours près de 20 000 personnes ont pu voir des posts de la SERD.



Compostage

A la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies...). Ils composent plus de 30% du poids de notre poubelle... mais il existe une solution simple pour leur offrir une nouvelle vie : le compostage !

4 règles pour réussir son compost

Placer son composteur à même le sol
Le contact direct avec la terre permet aux micro-organismes utiles au compostage de se développer.



Brasser le compost
Mélanger de temps en temps pour aérer le compost et éviter le tassement. Les micro-organismes ont besoin de respirer !



Diversifier les apports
Alterner déchets de cuisine et de jardin, déchets humides (épluchures, tontes...) et secs (branches, cartons...).



Surveiller l'humidité
Le mélange doit être humide comme une éponge pressée.



La Communauté de Communes continue de mettre à disposition des composteurs, des bio seaux et des mélangeurs à des prix préférentiels. Si vous êtes intéressé, il suffit d'appeler la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25 ou d'aller sur notre site internet www.cmlhl.fr.
Composteur en bois (600 litres) avec bio seau et mélangeur : caution de 20 €
Bio seau et mélangeur seuls : 3 €

Sensibiliser les plus jeunes

Parce que les bons gestes de tri et de réduction des déchets s'acquièrent dès le plus jeune âge, un agent de la Communauté de Communes s'est rendu dans plusieurs établissements scolaires pour sensibiliser les plus jeunes.

En début d'année, les élèves de l'école primaire de Murat-sur-Vèbre ont reçu la visite de l'animatrice du tri de la Communauté de Communes. Au travers de quelques ateliers ludiques, les enfants ont notamment appris à trier les différents déchets et à les déposer dans les bons contenants.



L'animatrice du tri accompagnée d'un agent de TRIFYL se sont rendus au collège de Lacaune. Lors de cette journée banalisée, les élèves de 2 classes de 4ème et de 2 classes de 3ème ont été sensibilisés au tri, au devenir des déchets et à leur réduction, avec par exemple la solution du compostage.

Information Trifyl

Les apports de produits volumineux (déchets verts, gravats, tout-venant...) sont limités à 2m³ par jour. Cette limite permet à tous les usagers de pouvoir vider de manière équitable dans les bennes. Cependant, dans cas d'un apport exceptionnel (suite au vidage d'une maison par exemple), nous vous invitons à prendre contact avec votre déchèterie 2 ou 3 jours à l'avance afin d'organiser votre dépôt.



Pour accéder à la déchèterie d'Estrechoux, depuis le 1^{er} janvier 2021 les habitants de Rosis et de Castanet-le-haut doivent retirer un formulaire en mairie (ou sur le site de Grand Orb), le compléter et le renvoyer à Grand Orb, ils recevront ensuite chez eux leur carte d'accès.



Continuez à suivre l'actualité du service déchets et retrouvez des astuces pour vous aider à réduire vos déchets sur la page Facebook de la Communauté de Communes
Nom de la page : Réduisons nos déchets dans les Monts de Lacaune et le Haut Languedoc

SERVICES AU PUBLIC

L'Espace France Services (E.F.S.)

Les Espaces France Services sont la continuité des anciens Relais de Service au Public (R.S.P) et des Maisons de Services Au Public (M.S.A.P). Pour assurer une homogénéité nationale de services et d'accueil auprès de tous les usagers, ces 856 structures ont désormais toutes le même socle de 9 partenaires sur tout le territoire national. Pour assurer une meilleure qualité de services pour tous, l'E.F.S. a mis en place un accueil différent avec 3 pôles bien distincts :

- o un pôle « ordinateurs en accès libre » pour les usagers autonomes avec imprimante, scanner et photocopieur
- o une « banque d'accompagnement numérique » où Mélanie Caron accompagne les usagers vers une certaine autonomie dans leurs démarches en ligne
- o un pôle « information/orientation/prise de rendez-vous, avec un accueil privilégié pour les usagers non autonomes » où Natalie Roubeau Bascoul accompagne les usagers dans leurs questionnements concernant l'emploi, la santé, le social, le logement ou la formation.

Désormais, l'E.F.S. propose un Relais Information Jeunesse, nouveau relais du réseau Information Jeunesse Tarn qui accueille et accompagne tous les jeunes de 14 à 30 ans sur la recherche de travail, les démarches administratives, etc... Il peut être itinérant afin d'être au plus proche des usagers et afin de mieux les accompagner dans leurs démarches. Il offre des ateliers numériques pour tous les âges et tous les niveaux, gratuitement tous les mercredis, sur inscription, avec Mélanie Caron.

Pour développer l'accès à de nouveaux services à la population, 4 nouvelles permanences ont vu le jour fin 2020 : Conseil Départemental d'accès aux droits du Tarn / Jubil intérim / François Terral Intérim / Véronique Carrière Psychothérapeute. Il est à rappeler aussi que la CVthèque et le Mammominibus ont toujours autant de succès !



En 2020, malgré le confinement, l'E.F.S. a su rester en lien avec ses usagers grâce à ses différents modes d'accueil (téléphonique / courriel et réseaux sociaux). Le forum emploi a été géré à distance, l'EFS ayant mis en relation les entreprises locales en recherche d'emploi et les usagers demandeurs d'emploi. En septembre, la Garantie Jeunes a été organisée pour un groupe de 8 jeunes du secteur en partenariat avec la Mission Locale Tarn Sud, quelques employeurs locaux, 4 responsables d'agences d'intérim tarnaises et le pôle tourisme de la CCMLHL. Mais les missions d'animations : Octobre Rose, Journée du Logement, Info coll Bafa n'ont pu être menées à terme. A l'avenir, l'E.F.S. compte mettre en place de nouveaux services comme, des rendez-vous en visio-conférence avec la CAF, et si possible une

permanence mensuelle de l'assistante sociale du Service Social du Tarn (CARSAT/CPAM).

Sachez aussi que les usagers du département de l'Hérault disposent sur La Salvetat d'un E.F.S. géré par La Poste.

TRAVAUX - CHANTIERS

▶ Chantiers

En cours de réalisation

- Démarrage des travaux du pôle culturel à Lacaune
- Rénovation de l'appartement d'Anglès

En cours d'étude (réunion de préparation et de définition des besoins ou en cours de demande d'aides)

- Rénovation de la piscine de La Salvetat-sur-Agoût
- Création de la maison de santé de La Salvetat-sur-Agoût / Fraïsse-sur-Agoût / Anglès



A lancer prochainement

- Rénovation de la toiture de Prat d'Alaric
- Création d'une structure d'accueil petite enfance à La Salvetat-sur-Agoût
- Création d'une structure d'accueil petite enfance à Viane



Achévé en 2020

- Castanet Le Haut - Cœur de village de Pabo

Achévé en 2020

- Cambon-et-Salvergues - Cœur de village de Cambon (aménagement du parvis)



Cambon-et-Salvergues - Aménagement du parvis



Gijounet - Chemin Portanelle

A lancer prochainement

- Lamontéliarié : aménagement des abords de la mairie
- Gijounet : aménagement du chemin de la portanelle

► Voirie intercommunale et Eclairage Public

Le programme d'investissement VOIRIES 2020 est réalisé hors travaux sur la commune de Nages (en cours).
Le programme d'investissement ECLAIRAGE PUBLIC 2020 en éclairage public est en cours de réalisation : il s'agit principalement de remplacement de luminaires obsolètes, de coffrets vétustes, ou de manière plus ponctuelle de création d'éclairages supplémentaires.

COMMUNE	SECTEUR VOIRIES	SECTEUR ECLAIRAGE PUBLIC
ANGLÈS	La Verturié et Caussillols	Viecave et La Souque
BARRE	Canac et Maison des chasseurs	Barre et Lac
BERLATS	Traversée de Calmels	La Bessière, Julié et La Beguinié
CAMBON-ET-SALVERGUES	Les Taillades	Pont d'Agoût, Espinouse et village
CASTANET-LE-HAUT	Le Devès	A définir
ESCROUX	La Borie de Blavy	Localisations diverses
ESPÉRAUSSES	La Borie	Village (travaux Bouygues)
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT	La Métairie Neuve	Baissesecure et Village
GIJOUNET		Ornac et Calouze
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT	Bonnabou vers Cas, Salamou, Route de Besses	Marcouls et Village
LACAUNE	Montalet, Boussou, Rafanel, Carausse	Localisations diverses
LAMONTÉLARIÉ	Les Combes	
LE SOULIÉ	La Pagnérié	Vergnoles et Combeluffe
MOULIN-MAGE	Cabannes vers Caudelle	La Trivalle
MURAT-SUR-VÈBRE	Les Arribats	Boissezon
NAGES	Route de Griffoulou	Sauyères et Condomines
SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS	Village	
SENAUX	La Resse (étude)	Village
ROSI	Heric	Localisations diverses
VIANE	Le Cros	Village
Montant approximatif investissement	620 000 €	100 000 €



URBANISME

▶ Aides à la rénovation : l'OPAH des Hautes Terres d'Oc 2016-2020 est terminée

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Hautes Terres d'Oc s'est terminée le 31/12/2020. Après deux années supplémentaires accordées par l'ANAH, elle a ainsi permis, pendant 5 ans, aux propriétaires occupants et bailleurs - sous certaines conditions d'éligibilité - de se faire accompagner gratuitement tout au long du parcours (diagnostic, étude de devis, aide à la décision, plan de financement, dépôt de la demande, paiement) et de bénéficier de subventions à la réhabilitation de leur logement.

Cette OPAH était animée par le PETR des Hautes Terres d'Oc et concernait les deux Communautés de Communes, Sidobre Vals et Plateaux et Monts de Lacaune - Montagne du haut Languedoc.

Aujourd'hui, une étude de besoins est en cours pour solliciter une nouvelle OPAH auprès de l'ANAH. Nous espérons un démarrage de cette opération en fin d'année 2021.

Si vous souhaitez faire des travaux chez vous et si vous ne pouvez pas attendre fin 2021, nous vous invitons à contacter :

o pour les communes tarnaises : l'organisme SOLIHA à Castres au 05 63 62 50 20

o pour les communes héraultaises : l'organisme SOLIHA à Montpellier au 04 67 70 31 10

Ces organismes répondront à vos questions, vérifieront avec vous les conditions d'éligibilité et vous accompagneront tout au long de vos démarches.

▶ Un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration au sein de la Communauté de Communes

Ce PLUi ne concerne qu'une partie des communes de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc, celles de l'ex Communauté de Communes des Monts de Lacaune. En effet, la procédure d'élaboration a été engagée antérieurement à la fusion avec la Communauté de Communes de La Montagne du Haut Languedoc.

Le PLUi est un outil opérationnel et prospectif qui permet à la Communauté de Communes d'organiser son développement à moyen terme. Son objectif est de mettre en forme un projet d'urbanisme global à l'échelle des Monts de Lacaune afin d'en gérer l'urbanisation.

L'élaboration du PLUi se fait de manière associée entre les personnes publiques (Direction Départementale des Territoires, chambres consulaires, Conseil Départemental, Parc Régional etc...) qui donnent leur avis, la population qui émet des observations, le bureau d'études qui met en forme et la Communauté de Communes qui décide dans le respect des lois et règlements.

Il s'agit d'une procédure longue et complexe. A ce jour, nous avons défini les atouts et les contraintes de notre territoire par la réalisation d'un diagnostic et nous avons également établi les orientations générales à travers un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Les différents zonages applicables ainsi que leur règlement ont été élaborés.

L'élaboration arrive dans sa phase administrative. Le projet a été arrêté lors du conseil communautaire du 14 décembre 2020, il sera ensuite soumis pour avis aux personnes publiques associées. Dans une prochaine étape, le PLUi sera soumis à l'enquête publique durant laquelle la population pourra émettre des observations.

Une analyse des observations du public et des personnes publiques associées sera faite avant de soumettre le PLUi à l'approbation du conseil communautaire et de le rendre applicable.

Soutien aux investissements des communes

La Communauté de Communes soutient les projets d'investissement des communes à travers l'attribution de fonds de concours.

228 969 € ont été engagés en 2020 selon un pacte financier couvrant l'actuel mandat.

Vous trouverez ci-dessous les projets dont les aides ont été délibérées jusqu'au 10/09/2020 par le conseil communautaire.

Anglès

1 projet

Travaux de voirie communale
Coût total : 5 824,75 € HT
dont 2 912,37 € d'aide de la
Communauté de Communes



Barre

5 projets

Travaux de voirie communale,
mise en sécurité cloche église,
sécurisation ateliers communaux,
numérotation et plaques rues
Coût total : 77 825,74 € HT dont
38 912,86 € d'aide de la
Communauté de Communes



Berlats

1 projet

Acquisition de matériels divers
Coût total : 8 106,25 € HT dont **3 984,12 €**
d'aide de la Communauté de Communes

Cambon-et-Salvergues

6 projets

Passerelle en bois, acquisition d'un défibrillateur,
installation d'un store motorisé à la Clairière, parcelle
Le Fajau, aménagement place cœur de village, travaux
complémentaires parvis Mairie
Coût total : 42 911,96 € HT dont **15 410,96 € d'aide de la**
Communauté de Communes



Castanet-le-Haut

1 projet

Toiture bâtiment
communal ancienne
usine de Saint-
Amans-de-Mounis



Coût total : 7 900,32 € HT dont **3 946,16 € d'aide de la**
Communauté de Communes

Fraïsse-sur-Agoût

2 projets

Pompe pour le réseau de
chaleur, distributeurs de
sachets propreté
Coût total : 5 811,90 € HT
dont 2 905,95 € d'aide de la
Communauté de Communes



Espérausses

1 projet

Travaux de voirie
communale
Coût total : 3 737,15 € HT
dont 1 868,57 € d'aide
de la Communauté de
Communes



Giçounet

1 projet

Achat de matériel informatique
Coût total : 2 000,00 € HT dont **1 000,00 €**
d'aide de la Communauté de Communes

Lacaune-les-Bains

3 projets

Achat de reliures pour les registres, travaux de voirie communale, remplacement du véhicule du policier municipal



Véhicule du policier municipal

Coût total : 85 709,79 € HT dont 41 256,00 € d'aide de la Communauté de Communes

Moulin-Mage

1 projet

Réfection des peintures de la cantine



Cantine

Coût total : 10 865,66 € HT dont 4 488,00 € d'aide de la Communauté de Communes

Nages

1 projet

Achat d'un camion et répandeuse



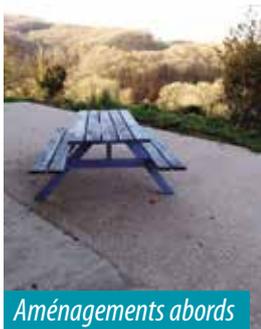
Camion et répandeuse

Coût total : 138 255,00 € HT dont 49 895,00 € d'aide de la Communauté de Communes

Saint-Salvi-de-Carcavès

2 projets

Aménagement des abords de la mairie, bâtiments communaux, achat de matériel informatique
Coût total : 24 259,06 € HT dont 7 018,17 € d'aide de la Communauté de Communes



Aménagements abords

Viane

1 projet

Achat de matériel informatique
Coût total : 1 481,00 € HT dont 740,50 € d'aide de la Communauté de Communes

Lamontélarie



Travaux goudronnage accès containers

2 projets

Travaux logement locatif, divers travaux sur la commune
Coût total : 7 288,56 € HT dont 3 644,28 € d'aide de la Communauté de Communes

Murat-sur-Vèbre

7 projets



Façade école

Coût total : 103 883,50 € HT dont 44 016,82 € d'aide de la Communauté de Communes

Travaux de façades, terrain Consorts Vidal, achat de mobilier scolaire, travaux sur le monument aux morts, archives de la mairie, transformateur de Candoubre, achat de photocopieurs

Rosis

2 projets

Divers travaux à Compeyre (voirie, volet roulant de la maison communale)

Coût total : 2 331,42 € HT dont 1 165,71 € d'aide de la Communauté de Communes



Voirie de Compeyre

Senaux

2 projets

Travaux sur réseau d'adduction d'eau potable, bâtiments communaux

Coût total : 5 274,34 € HT dont 2 637,17 € d'aide de la Communauté de Communes



Isolation station pompage



RETOUR SUR...

► Elections communautaires du 17 juillet 2020

La crise sanitaire a contrarié le timing du renouvellement de l'exécutif de la communauté de communes. Les élections de l'installation du nouvel exécutif ont eu lieu le 17 juillet 2020.

Daniel VIDAL a été élu président de notre Communauté de Communes avec 23 voix. Les 39 conseillers communautaires ont ensuite désigné les vice-présidents :

- Robert BOUSQUET - Maire de Lacaune-les-Bains - 1^{er} Vice-Président : finances et maisons de retraite
 - Marie CASARES - Maire de Cambon-et-Salvergues - 2^{ème} Vice-Présidente : communication, culture et patrimoine
 - Alain CABROL - Maire de Nages - 3^{ème} Vice-Président : tourisme et bases de loisirs
 - Isabelle CALVET - Maire de Moulin-Mage - 4^{ème} Vice-Présidente : enfance, social et santé
 - Pierre ESCANDE - Maire de Lamontélarie - 5^{ème} Vice-Président : déchets
 - Francis CROS - Maire de La Salvetat-sur-Agoût - 6^{ème} Vice-Président : développement économique
 - Denis MAFFRE - Maire de Viane - 7^{ème} Vice-Président : travaux et voirie
 - Jim RONEZ - Maire de Fraïsse-sur-Agoût - 8^{ème} Vice-Président : agriculture innovation et circuits courts
 - Alain BARTHES - Maire d'Anglès - 9^{ème} Vice-Président : eau et assainissement
 - Max ALLIES - Maire de Castanet-le-Haut - 10^{ème} Vice-Président : éclairage public
- + 2 délégués :
- Claude ANINAT - Maire de Barre - Délégué travaux et assainissement
 - Véronique ARMENGAUD - Maire d'Espérausses - Déléguée social, enfance

► Une deuxième abeille pour Lamontélarie



En 2018 la Communauté de Communes avait fourni aux communes volontaires des ruches et des essaims. La commune de Lamontélarie s'était engagée dans cette démarche en créant un rucher communal et en sensibilisant les habitants à l'arrêt des pesticides. En récompense de son engagement, la commune avait obtenu une abeille pour le label APICité. Ce label récompense les politiques locales en faveur de la préservation de l'abeille et de la biodiversité. La commune de Lamontélarie poursuit ses efforts dans le domaine et se voit attribuer cette année une deuxième abeille pour le label APICité, preuve d'une stratégie municipale cohérente en faveur des pollinisateurs et d'une bonne qualité de vie environnementale pour les habitants.



Visite du sénateur du Tarn Philippe Bonnacarrère, le jour de la récolte du miel

A noter : la commune de Fraïsse-sur-Agoût détient 3 abeilles pour sa démarche exemplaire, qui est le maximum du label.

► Concours des Jardiniers 2020

La remise des prix du concours des jardins du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc a eu lieu en octobre dernier (22^{ème} édition). Quatre de nos concitoyens ont été récompensés sur les 53 candidats (21 primés au total pour 2020). Palmarès sur la Communauté de Communes :

- Eliane Romuald de Viane : 2^{ème} prix catégorie Agrément
- Marie Caumette de Viane : 3^{ème} prix catégorie Agrément
- Dora Sarazin d'Escroux : 1^{er} prix catégorie Potager
- Emma Leal et Pascal Schott de Cambon-et-Salvergues : prix des Jardiniers



A la découverte du territoire

▶ Castanet-le-Haut



L'origine du nom de la commune est incertaine : en liaison avec le Castelas dont les ruines dominent le village ou bien avec le châtaignier, l'arbre roi de la vallée de la Mare.

Quelques repères au fil de l'histoire : la domination des Romains et leur camp du Plo des Brus à proximité de la voie romaine qui reliait la mer aux plateaux ; l'invasion des Wisigoths dont les pierres tombales ont été utilisées pour construire un pont ; la construction au 12^{ème} siècle du château idéalement placé pour contrôler le passage de la vallée vers la montagne ; l'intégration en 1340 au Diocèse de Castres.

Durant plus d'un siècle, Castanet-le-Haut a connu une période florissante grâce à l'exploitation des mines de charbon et comptait alors plus de 750 habitants, contre 210 aujourd'hui.

La commune qui s'étend sur 2755 hectares, entre 350 et 1132 mètres d'altitude au sommet de l'Espinouse, a la particularité de se situer pour partie sur le versant méditerranéen et pour partie sur le versant atlantique.

Avec plus de 1200 hectares de forêts publiques ou privées, Castanet-le-Haut est une des communes les plus forestières de l'Hérault. Sur le plateau, à 800 mètres d'altitude, on retrouve la polyculture et l'élevage bovin, lait et viande. Enfin, le tourisme représente une ressource importante, avec des sites remarquables comme la Chapelle Saint Eutrope et les falaises d'Olques.

▶ La Salvetat-sur-Agoût

Le village de La Salvetat trône sur son éperon rocheux depuis le XII^{ème} siècle. Mais ses origines remonteraient au VIII^{ème} siècle, lorsque les premiers habitants se sont établis autour d'un monastère bénédictin dont la chapelle Saint-Etienne-de-Cavall est le seul témoin. Tirant son nom de « sauveté » ou « le lieu qui sauve », La Salvetat a depuis vocation à être une terre de refuge, notamment grâce au passage de la Voie d'Arles vers St Jacques de Compostelle. Victime des guerres de Religions au XVI^{ème} siècle, très prospère au XIX^{ème} siècle, il connut un déclin démographique après les Grandes Guerres et l'exode rural qui s'en suivit, avant de connaître son apogée économique autour des années 1950 grâce à la construction du barrage de la Raviège. Depuis, La Salvetat a su tirer bénéfice du lac de La Raviège et aujourd'hui, il est apprécié des vacanciers. Les bases de loisirs sur le lac proposent des plages, des aires de détente, de baignade et de multiples activités nautiques.



Depuis 1992, la commune « pétillante » grâce à la notoriété de son eau minérale connue dans la France entière mais aussi grâce au tourisme vert et à sa qualité environnementale incomparable.

Station verte de vacances, village labellisé 2 fleurs, engagé sur le volet environnement avec le label Zéro Phyto et Terre saine, La Salvetat est un village accueillant avec ses commerces, son marché, ses artisans, ses entreprises, ses restaurants et ses associations qui dynamisent les saisons, un village où il fait bon vivre et passer ses vacances !

Moulin-Mage

La commune de Moulin-Mage se situe à l'Est du département du Tarn. Sa population est de 316 habitants répartis dans plusieurs hameaux de plus ou moins grande importance aux environs du village de Moulin-Mage. C'est une commune rurale où se pratiquent l'élevage : bovin, ovin, caprin et la polyculture. Deux exploitations cultivent et commercialisent des sapins de Noël.



Quelques artisans y résident aussi.

La commune est irriguée par deux petites rivières : le Viau qui traverse le village de Moulin-Mage et son affluent le Grelle qui passe à La Trivalle, avant d'aller se jeter dans le barrage du Laouzas. Particularité du Viau : dans la partie basse du village les maisons de la rive gauche font partie de la commune de Murat... !!!

Notre commune a peu d'atouts culturels ou touristiques mais son cadre de vie, avec en toile de fond le pic du Montalet, point culminant du Tarn, ses paysages variés, son air pur vivifiant, son calme et sa tranquillité, ses chemins ombragés qui accueillent les amoureux de la nature et les randonneurs, la proximité du barrage du Laouzas et ses animations variées, font que de nombreux vacanciers, propriétaires de résidences secondaires, viennent se ressourcer dans nos montagnes.

Senaus

La commune de Senaux, 33 habitants sur 473 hectares, située à 650 mètres d'altitude, est une commune des Monts de Lacaune à l'est du département du Tarn.

Petite commune, elle est chargée d'histoire. Son nom semblerait venir d'un personnage romain « Senaldus », la voie romaine appelée « Estrade » ou « Chemin de Haute Guyenne », étant toute proche. Anciennement commune de « Séniaux et Pomardelle », jusqu'en 1809, elle devient commune de Séniaux et puis de Senaux (en perdant son accent), lors de la révision des noms des communes en 1961. Son église a été démolie au moment des guerres de religion et les catholiques dépendent maintenant de l'église de Lacapelle d'Escroux. Sa seigneurie a disparue à la fin du 19ème siècle. De son château, il ne reste que les vestiges d'un rempart.

L'association « les Amis de Senaux », créée en 1993, a contribué à promouvoir son histoire et a restauré notamment la fontaine romane dite « du pigeonier ».

L'agriculture (élevage, apiculture) et l'exploitation de la forêt sont les principales activités économiques. L'artisanat est aussi présent.

Senaux, niché dans son écrin de verdure, est aujourd'hui un petit village où il fait bon vivre.



Textes et photos fournis par les communes de Castanet-le-Haut, La Salvetat-sur-Agoût, Moulin-Mage et Senaux.

A suivre...

SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS

Conseiller communautaire :
BOUSQUET Evelyne (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 56 76
mairie.stsalvi@orange.fr

SENAUX

Conseiller communautaire :
CALVET Jacques (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 26 25
mairie.senaux@wanadoo.fr

ESCROUX

Conseiller communautaire :
BROUSSE Marie-José (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 04 50
mairie.escroux@nordnet.fr

LACAUNE-LES-BAINS

Conseillers communautaires :
BARDY Christian (*adjoint*)
BENAMAR Alexis (*conseiller municipal*)
BOUSQUET Jérôme (*adjoint*)
BOUSQUET Robert (*maire, vice-président*)
COLLET Richard (*conseiller municipal*)
FABRE Jacques (*adjoint*)
SOLOMIAC Sylvie (*conseillère municipale*)
STAVROPOULOS Marie-Claude (*adjointe*)
VIALA Armelle (*adjointe*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 00 18 FAX 05 63 37 15 40
mairie.lacaune@lacaune.com

VIANE

Conseillers communautaires :
DURAND Jean-Claude (*adjoint*)
MAFFRE Denis (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 50 34 FAX 05 63 37 15 62
mairie-viane81@wanadoo.fr

ESPÉRAUSSES

Conseiller communautaire :
ARMENGAUD Véronique (*maire, déléguée*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 74 07 43
mairie.esperaussez@wanadoo.fr

BERLATS

Conseiller communautaire :
FARENC Michel (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 74 55 67
commune.berlats@orange.fr

TARN

GIJOUNET

Conseiller communautaire :
CABROL André (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 50 59
mairiegijounet@wanadoo.fr

LAMONTÉLARIÉ

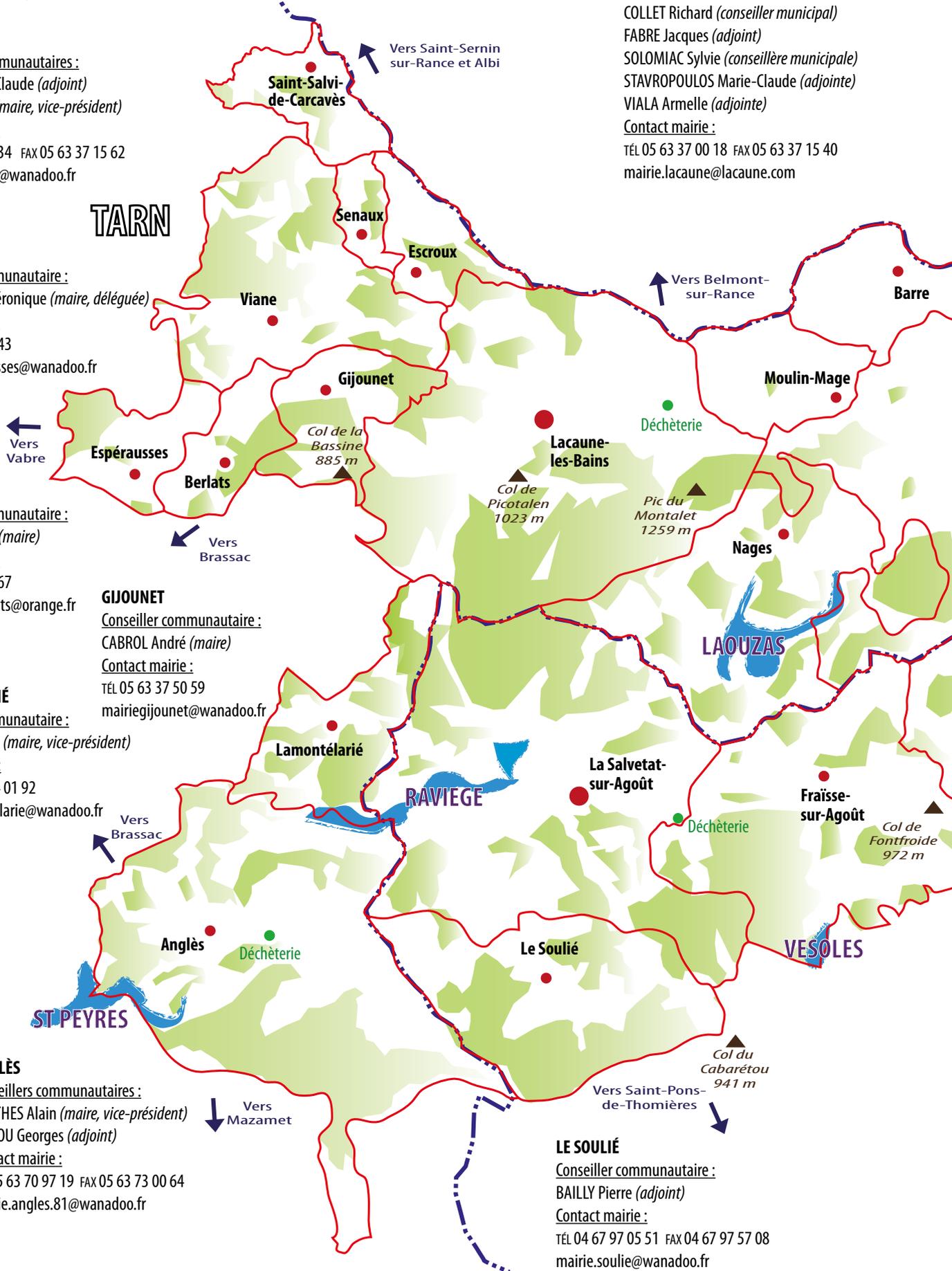
Conseiller communautaire :
ESCANDE Pierre (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL FAX 05 63 74 01 92
mairie.lamontelarie@wanadoo.fr

ANGLÈS

Conseillers communautaires :
BARTHES Alain (*maire, vice-président*)
MEROU Georges (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 70 97 19 FAX 05 63 73 00 64
mairie.angles.81@wanadoo.fr

LE SOULIÉ

Conseiller communautaire :
BAILLY Pierre (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 05 51 FAX 04 67 97 57 08
mairie.soulie@wanadoo.fr



BARRE

Conseiller communautaire :
ANINAT Claude (*maire, délégué*)
Contact mairie :
TÉL/ FAX 05 63 37 40 81
mairiebarre@orange.fr

MOULIN-MAGE

Conseillers communautaires :
CALVET Isabelle (*maire, vice-présidente*)
THERON Christian (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 40 19
mairie.moulin-mage@orange.fr

NAGES

Conseillers communautaires :
BARTHE Robert (*adjoint*)
CABROL Alain (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 40 48 FAX 05 63 37 16 86
mairie.nages81@wanadoo.fr

MURAT-SUR-VÈBRE

Conseillers communautaires :
ALARY Carole (*adjointe*)
PROENCA Antoine (*adjoint*)
VIDAL Daniel (*maire, président*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 41 16 FAX 05 63 37 16 52
mairie.murat81@wanadoo.fr

AVEYRON

↑ Vers Camarès

CASTANET-LE-HAUT

Conseiller communautaire :
ALLIES Max (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 23 60 49 FAX 04 67 23 60 31
castanetle haut@orange.fr

↘ Vers Lamalou-les-Bains

ROSIS

Conseillers communautaires :
SAUTEREL Anne-Lise (*maire*)
VIGNAU Laurence (*adjointe*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 23 60 73 FAX 04 67 23 69 44
mairie.rosis@wanadoo.fr

CAMBON-ET-SALVERGUES

Conseiller communautaire :
CASARES Marie (*maire, vice-présidente*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 50 48 FAX 04 67 97 52 25
cambon34@orange.fr

FRAÏSSE-SUR-AGOÛT

Conseillers communautaires :
RAMOND Sandra (*adjointe*)
RONEZ Jim (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 61 14 FAX 04 67 97 53 63
mairie@fraisssesuragout.fr

LA SALVETAT-SUR-AGOÛT

Conseillers communautaires :
CROS Francis (*maire, vice-président*)
CROS Marie-Françoise (*adjointe*)
GRANIER Jacqueline (*conseillère municipale*)
SENEGAS Didier (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 61 47 FAX 04 67 97 52 81
mairie@lasalvetatsuragout.fr

HERAULT

↙ Vers Olargues

▲
Sommet de l'Espinouse
1124 m

▲
Col de la Croix de Mounis
808 m

▲
Col de Madale
692 m

● Murat-sur-Vèbre

● Castanet-le-Haut

● Rosis

● Cambon-et-Salvergues

Pour nous contacter :

Tél : 05 32 11 09 25
Mail : contact@ccmlhl.fr

Siège

Place du Général de Gaulle
81230 Lacaune-les-Bains
Lundi au Jeudi 8h-12h / 13h30-17h30
Vendredi 8h-12h / 13h30-16h30

Antenne administrative

Place Compostelle
34330 La Salvetat-sur-Agoût
Lundi au Jeudi 8h30-12h30 / 14h-17h
Vendredi 8h30-12h30 / 14h-16h30

Antenne technique

ZAE Forest
34330 La Salvetat-sur-Agoût

Espace des sources chaudes

Piscine 05 63 37 69 90
Centre de bien-être 04 67 97 59 09

Office de Tourisme intercommunal

05 32 11 09 45 - Avec ce numéro, vous pouvez joindre les 7 bureaux
contact@tourismemhl.fr

BIT & APIC d'Anglès

BIT de Fraïsse

BIT de La Salvetat

BIT de Lacaune

BIT & APIC de Murat

BIT de Nages (Laouzans)

BIT & APIC de Viane

Maison de retraite / Résidence spécialisée

05 63 37 52 04

Espace France Services

05 63 50 77 80

Légende :

- Limites départementales
- Limites communales

1 km

Magazine d'informations de la
Communauté de Communes
des Monts de Lacaune et de la
Montagne du Haut Languedoc.

Directeur de la publication

Daniel Vidal

Rédactrice en chef

Isabelle Saint-Hilary

Conception graphique

Service Communication

Crédit photos :

CCMLMHL et OTMLHL

Mairies

Berlats Accueil Découverte

DroneStudio

Max FARAMOND

Jérôme SALVIGNOL

TRIFYL

Impression : Imprimerie Périé

Tirage : 7 500 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique

Place du Général de Gaulle - 81230 Lacaune-les-Bains

05 32 11 09 25

contact@ccmlhl.fr

www.ccmlhl.fr